

Notice scientifique

Un projet de fouilles sur trois ans a été amorcé en juillet 2017, portant essentiellement sur la question de la circulation dans le sanctuaire des Bouchauds, et notamment sur la galerie périphérique de la cour sacrée orientale. Rappelons que le lieu de culte antique, installé sur le sommet d'un plateau culminant à 158 m d'altitude, se divise globalement en deux cours sacrées, chacune comprenant deux temples et plusieurs annexes le long de l'enceinte.

Dès la campagne de 2016, le plan de l'Ensemble I avait été modifié, les murs d'enceinte étant réinterprétés comme des murs de galerie tandis que le péribole était dégagé plus loin, impliquant une superficie plus grande pour le sanctuaire. Ces premières découvertes confirmaient qu'aborder ces nouvelles recherches par le biais de la question de la circulation des fidèles dans l'espace sacré nous permettait de préciser la nature de certains aménagements et la chronologie relative entre ces structures.

Deux sondages ont donc été implantés en périphérie de la cour sacrée orientale afin de caractériser ces aménagements.

Le premier sondage (ZII S1 : 17,70 x 8,10 m) avait pour but d'étendre vers l'est les observations réalisées précédemment sur le pan sud de l'Ensemble I. La chronologie des différents niveaux de sols a ainsi été précisée dans la galerie méridionale, galerie qui apparaît donc dès la première phase du sanctuaire. Au premier sol en mortier mis en place dans cet espace périphérique correspond l'aménagement d'un seuil dans le mur de galerie. Ce dispositif permettait d'accéder directement à la cour sacrée. Or, cette partie se caractérise par l'installation d'un sol en mortier limité à l'ouest par une maçonnerie que la longueur, non intégralement dégagée, ne permet plus d'associer seulement à l'entrée. Cette zone aménagée est en effet trop vaste pour simplement marquer l'accès dans la galerie. N'étant pas intégralement dégagé, il est toutefois difficile pour le moment de préciser la fonction de cet espace.

Rapidement néanmoins l'aménagement dans l'angle sud-est de la cour sacrée semble abandonné, le seuil est bouché et le sol de la galerie est rehaussé. Enfin, la dernière phase de l'Ensemble I correspond à un profond remaniement des structures composant le sanctuaire, le mur de galerie étant reconstruit avec un décalage de 1 m au sud. Un niveau de circulation en cailloutis calcaire est aménagé dans la nouvelle galerie périphérique dont la largeur est ainsi réduite.

La fouille d'un second sondage (ZV S1 : 9,40 x 7,20 m) a été amorcée également en périphérie de la cour sacrée orientale, dans l'angle nord-est. Ce secteur, au contact avec le théâtre, doit, en plus de documenter une galerie périphérique sur ce pan de l'Ensemble I, nous amener à intégrer plus généralement le sanctuaire des Bouchauds dans son environnement monumental. Plusieurs structures maçonnées ont ainsi été dégagées au centre de la zone de fouille : un mur de péribole associé, au nord, à plusieurs maçonneries dont un contrefort qui rappelle un dispositif déjà vu au XIX^e s. par J. Gontier, l'inventeur du site. Très partiellement visible, cet aménagement semble épouser plus ou moins la forme circulaire de la *cavea* du théâtre. L'espace entre le sanctuaire et l'édifice de spectacle est d'ailleurs caractérisé par la présence de plusieurs sols en mortier qui témoignent d'une circulation privilégiée entre ces deux monuments publics.

Quant à la partie haute du secteur, elle a principalement été l'objet d'un nettoyage général qui a permis d'observer une série de sols construits, confirmant l'existence d'une galerie périphérique sur ce pan du sanctuaire. La fouille se poursuivra l'an prochain afin de préciser la chronologie de ces différents aménagements, en les associant notamment dans la stratigraphie aux maçonneries adjacentes.

Le dernier sondage (ZIV S2 : 7 x 3,80 m), localisé à l'ouest, à cheval sur le mur de péribole et dans l'axe médian de l'Ensemble II, devait nous amener quant à lui à définitivement trancher la

question de l'accès au sanctuaire par ce côté. La découverte l'an passé d'un lit de mortier attribué à la phase de réoccupation de la zone posait la question de la rémanence d'un accès dans ce secteur, à l'instar de ce qui avait été observé dans le bâtiment K au nord. Suivant ce qu'avait constaté Fr. Thierry en 1995¹, le mur de péribole est trop mal conservé pour fournir les vestiges d'un seuil. On note néanmoins que, dans l'axe médian entre les deux temples à plan centré, son élévation disparaît totalement. Malgré les limites dues à l'état de conservation du mur de péribole, la mise au jour d'un chemin en cailloutis calcaire menant au lieu de culte semble confirmer l'hypothèse avancée par Fr. Thierry d'un accès à l'Ensemble II par l'ouest. Installée sur un fin lit de mortier, cette voie est malheureusement très perturbée par les nombreuses souches présentes dans ce secteur boisé.

La question de la circulation des fidèles dans l'ensemble monumental, et notamment dans le sanctuaire, nous amène ainsi à préciser la topographie du lieu de culte et, par là-même, la fonction respective de ses différentes composantes. La problématique liée à la présence de galeries périphériques sera développée dans la prochaine campagne via le développement du sondage localisé dans l'angle nord-est du lieu de culte et l'ouverture d'un nouveau sondage à cheval sur les deux cours sacrées.

Thierry Fr. (1995), *Sanctuaire des Bouchauds*, Rapport de sondages, SRA Poitou-Charentes.

1 Thierry 1995, 10.